

Sommaire des modifications apportées
Guide de facturation – Rémunération à l'acte
des spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale

Mise à jour : 1^{er} mai 2025

Modifications d'ordre administratif

2.8.2 Vérifications à effectuer par le spécialiste en chirurgie buccale et maxillo-faciale avant de rendre un service

Ajout de précisions.